

SANTÉ ET PRÉVENTION

DES CHANGEMENTS DANS LA FACTURATION

Votre facture d'eau du troisième trimestre 2024 affiche un r
à votre consommation réelle ?

Publié le 04 décembre 2024

© ville de Pantin

En effet, lors des deux premiers trimestres, la régie publique de l'eau et de l'assainissement d'Est Ensemble a rencontré des difficultés dans le traitement des chèques et des Tip-Sepa. Il est ainsi possible que vous ayez réglé vos factures sans que le montant correspondant ne soit prélevé. Dans ce cas, il est inutile de prendre en compte le solde antérieur inscrit sur la facture du troisième trimestre, ce dernier a, entre temps, été prélevé ou le sera prochainement.

Afin d'assurer à l'avenir un traitement plus rapide des règlements, les chèques – libellés à l'ordre du Trésor public – et Tip-Sepa devront désormais être envoyés au centre des finances publiques de Rennes.

Vous pouvez aussi payer par carte bancaire en créant un espace personnel sur eau-potable.est-ensemble.fr et même opter pour le prélèvement automatique.

Pour plus de détails : <https://www.est-ensemble.fr/factures-deau-changements-importants-pour-lenvoi-des-cheques-et-des-tip-sepa> ou par téléphone au 0 805 058 058

Brève publiée dans Canal n°332, décembre 2024

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.